



MAC FO SST – Maintien et Actualisation des Compétences de Formateur SST (Sauvetage Secourisme du Travail)

DESCRIPTION

Le Formateur en Sauvetage Secouriste du Travail, en cohérence avec la démarche prévention de l'entreprise ou de l'établissement, doit être capable de participer à la mise en œuvre de cette démarche par la préparation et l'animation des sessions SST. Il doit aussi être capable d'assurer le suivi des SST par la préparation et l'animation des sessions de maintien et d'actualisation de leurs compétences.

Code CPF : non éligible depuis le 25/02/2023

Référence Formation : CEC-SECSST-04

Objectifs

- Permettre au Formateur en Sauvetage Secouriste du Travail de partager son expérience avec d'autres formateurs
- Remettre à niveau ses compétences et de s'approprier les évolutions des textes réglementaires

Public

Toute personne déjà titulaire d'un certificat de Formateur SST

Programme

- Retour sur les actions de formations réalisées au cours des derniers mois, échanges entre pairs sur les freins et leviers rencontrés
- Échanges de pratiques et actualisation des compétences portant sur les aspects réglementaires, techniques et organisationnels
- Dernières recommandations en matière de secours, actualisation du guide des données techniques
- Mise en exergue de la partie « Prévention », appropriation des outils de l'INRS (fiches tutoprev, Plan d'actions Prévention).
- Construction et animation de séquences de formation adaptées aux caractéristiques du public
- Réflexion et travail de mise à jour du déroulé pédagogique propre au formateur SST dans le respect du cadre de l'habilitation
- Animation de séquences pédagogiques portant sur l'évaluation formative et certificative de l'acteur SST
- Organisation des épreuves certificatives : 2 épreuves portant sur 2 domaines de compétences

Prérequis

- Être titulaire du certificat de Formateur SST en cours de validité
- Un formateur SST dont la date de fin de validité de son certificat est dépassée ne peut plus exercer en tant que formateur SST. Il peut néanmoins suivre un MAC pour recouvrer sa certification sous réserve que le délai entre la date limite de validité et le MAC ne porte pas préjudice a priori à la réussite aux épreuves certificatives. Dans le cas contraire, il est conseillé de suivre de nouveau une formation initiale

Durée et organisation

3 journées en présentiel - 21 heures consécutives

Textes de référence

Article R 4224-16 du Code du travail « En l'absence d'infirmiers, ou lorsque leur nombre ne permet pas d'assurer une présence permanente, l'employeur prend, après avis du médecin du travail, les mesures nécessaires pour assurer les premiers secours aux accidentés et aux malades... »

Effectifs

5 - 10 personnes

Moyens pédagogiques

Formation en face à face pédagogique conforme au programme INRS : Exposés interactifs, démonstrations, études de cas, travail de groupes, mise en situation, restitution. Plan d'intervention, mannequins de Secourisme, films INRS, maquillage, outils de simulation, coupes de tête, défibrillateur de formation, accès internet au QuickPlace.

Agrément

Habilitation INRS n° 1463800/2019/SST-02/O/12 valable jusqu'au 20 juin 2024.

Modalités d'évaluation

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des sauveteurs secouristes du travail. Ils sont transcrits dans un document national nommé « Grille de certification des compétences du formateur SST » et utilisé lors de chaque formation (deux épreuves).A l'issue de cette évaluation, un Certificat de Formateur Sauvetage Secourisme du Travail est délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.La modalité d'évaluation se fait selon le référentiel INRS et un certificat est délivré par l'entité habilitée.

CALENDRIER

 Nous
contacter

TARIFS

- Prix individuel : 550 € H.T.
- Prix entreprise : 590 € H.T.
- Prix parcours : Sur demande

RESPONSABLE(S)

BAILLY Corinne

 Voir la fiche sur le site

 Contactez-nous pour en savoir plus